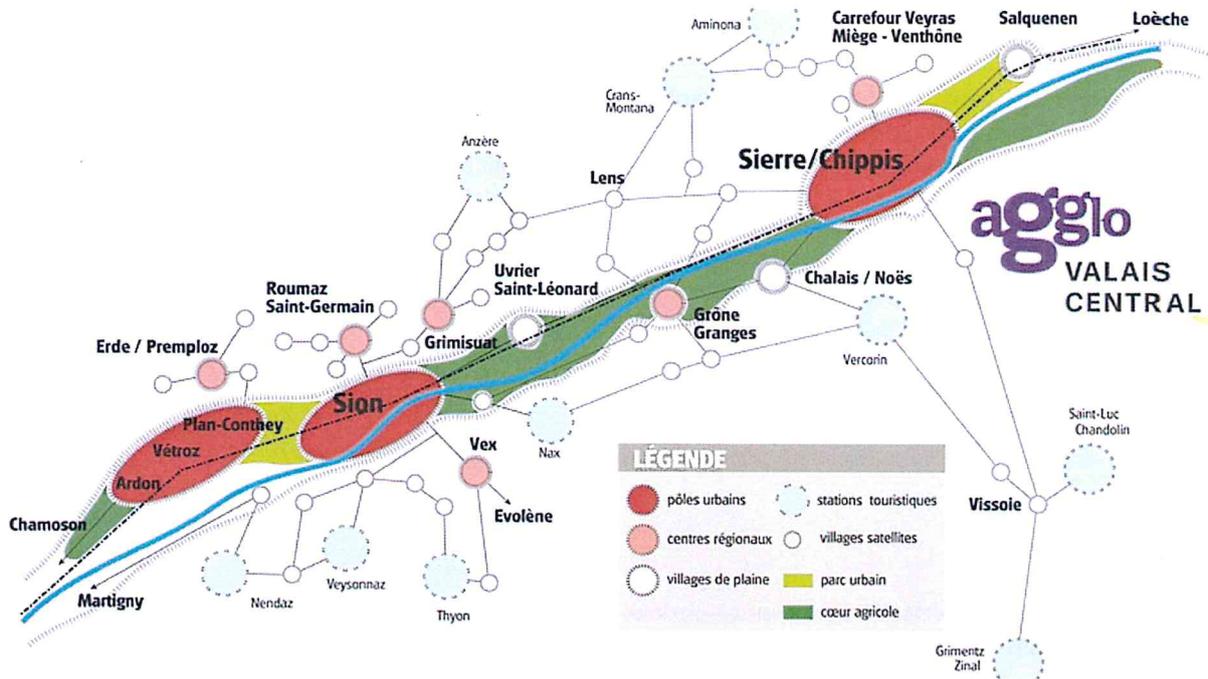


# Le Nouvelliste

🕒 15.06.2016, 11:10

## Le Valais central fait cause commune



Les différents pôles établis par les porteurs de l'agglo Valais central.

Les différents pôles établis par les porteurs de l'agglo Valais central. NOMAD ARCHITECTES/INFONF

**MOBILITÉ** - Le projet d'agglomération du Valais central va de l'avant. 20 communes se sont ralliées à ce train de mesures visant à améliorer les infrastructures en matière de transport, d'urbanisation et de paysage. Les partenaires espèrent que le projet sera accepté par les autorités fédérales d'ici fin 2018 pour permettre une réalisation entre 2019 et 2023.

Vingt communes du Valais central veulent se réunir en agglomération. Le projet est mis en consultation publique dès la semaine prochaine pour une durée d'un mois. Les décisions fermes sont attendues pour fin 2016.

Les partenaires prévoient une centaine de mesures d'amélioration des infrastructures en matière de transport, d'urbanisation et de paysage. Le fond fédéral d'infrastructures sera sollicité pour financer une partie des investissements, a déclaré mercredi lors d'une présentation la préfète du district de Sion Evelyne Crettex-Reber.

Dans un premier temps, l'ensemble du projet sera soumis à une consultation publique. Chaque citoyen est invité à faire part de ses remarques, lors des séances d'information prévues ou sur le site internet du projet d'agglomération.

Les exécutifs des vingt communes concernées devront ensuite valider le dossier qui sera alors transmis à la Confédération. Les partenaires espèrent qu'il soit accepté par les autorités fédérales d'ici fin 2018 pour permettre une réalisation des mesures entre 2019 et 2023.

## Une région en croissance

L'agglomération réunit vingt communes entre Ardon et Salquenen, dont celles de Sion et de Sierre. Elle couvre une surface de 14'000 hectares et recense 108'000 habitants. Une croissance démographique de 50'000 personnes est attendue d'ici 2045. Elle offre 57'000 emplois actuellement, 75'000 en 2045.

Le projet d'agglomération de Sion en cours a obtenu un cofinancement de la Confédération à hauteur de 30 millions de francs pour réaliser 25 mesures de transports ou d'urbanisation. Aux douze communes de ce premier projet d'agglomération s'associent désormais huit communes du district de Sierre.

## Améliorer les transports

Les transports occupent une place prépondérante parmi les mesures projetées. Ainsi, une réouverture de la gare CFF de Granges, entre Sion et Sierre, est prévue pour bénéficier au mieux du RER valaisan. Parallèlement, les transports en car vers les villages voisins seront repensés et intensifiés.

Les villages de coteaux proches de la plaine bénéficieront de connexions plus efficaces. Des cadences de 15 minutes sont souhaitées. Le réaménagement de la zone de la gare de Sion sera projeté en tenant compte du projet de télécabine entre Sion et Veysonnaz.

*ATS*